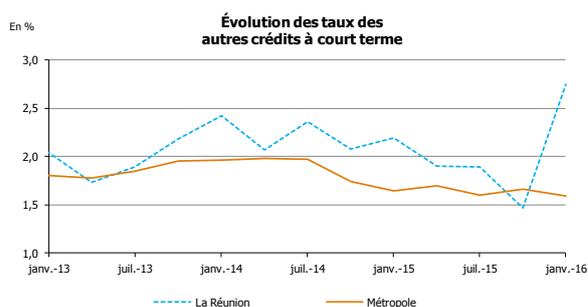
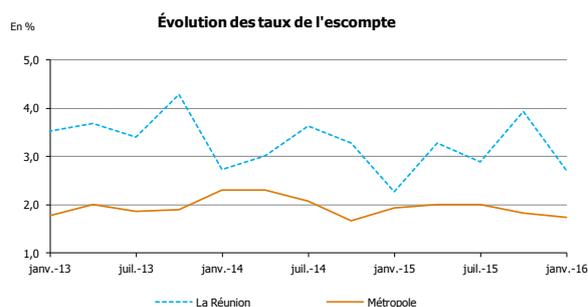
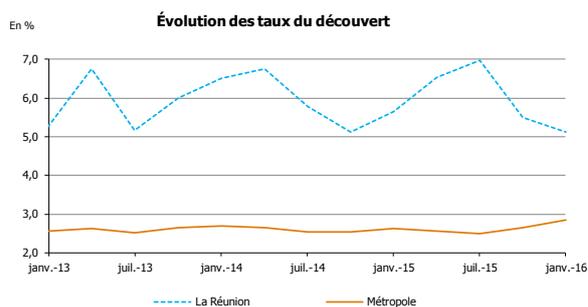
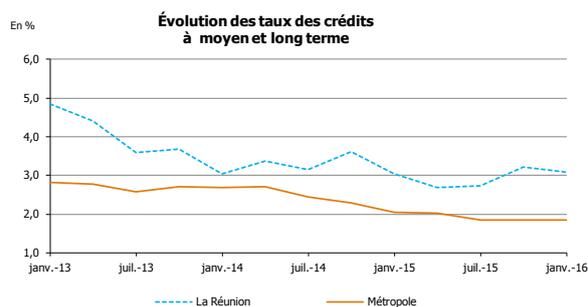


## Coût du crédit aux entreprises à La Réunion et dans les autres DOM Janvier 2016

Les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises s'inscrivent globalement en baisse entre octobre 2015 et janvier 2016, après des évolutions contrastées aux trimestres précédents. Les baisses atteignent -38 points de base (pdb) pour les découverts (après -149 pdb le trimestre précédent), -12 pdb pour les crédits à moyen et long terme (+48 pdb précédemment) et -123 pdb pour l'escompte commercial (+105 pdb précédemment). Seules, les conditions débitrices des autres crédits à court terme se sont renchéries (+129 pdb après -44 pdb au trimestre précédent) en raison d'un crédit atypique de montant et de taux élevé (à défaut, le taux observé s'établirait à 1,70 % soit une hausse limitée à +24 pdb sur le trimestre).

Une partie significative de l'écart avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de coûts de fonctionnement et de structure, notamment pour les découverts (227 pdb d'écart), pour l'escompte (97 pdb) et les crédits à moyen et long terme (122 pdb). Le tissu d'entreprises à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

### ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA RÉUNION<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
<b>Crédits à moyen et long terme</b>								
oct-15	3,20	1,84	5,00	2,05	4,67	1,92	4,30	1,96
<b>janv-16</b>	<b>3,08</b>	<b>1,86</b>	<b>4,46</b>	<b>2,02</b>	<b>4,32</b>	<b>1,89</b>	<b>3,91</b>	<b>1,89</b>
<b>Découvert</b>								
oct-15	5,49	2,65	11,85	9,93	10,64	6,26	8,90	4,58
<b>janv-16</b>	<b>5,11</b>	<b>2,84</b>	<b>11,64</b>	<b>9,66</b>	<b>10,22</b>	<b>6,14</b>	<b>7,56</b>	<b>5,11</b>
<b>Escompte</b>								
oct-15	3,94	1,83	2,20	3,32	4,03	4,08	4,05	3,82
<b>janv-16</b>	<b>2,71</b>	<b>1,74</b>	<b>1,99</b>	<b>3,25</b>	<b>2,17</b>	<b>4,24</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,88</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
oct-15	1,46	1,66	3,54	2,45	n.s. **	2,37	n.s. **	2,52
<b>janv-16</b>	<b>2,75</b>	<b>1,59</b>	<b>3,03</b>	<b>2,36</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,30</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,18</b>

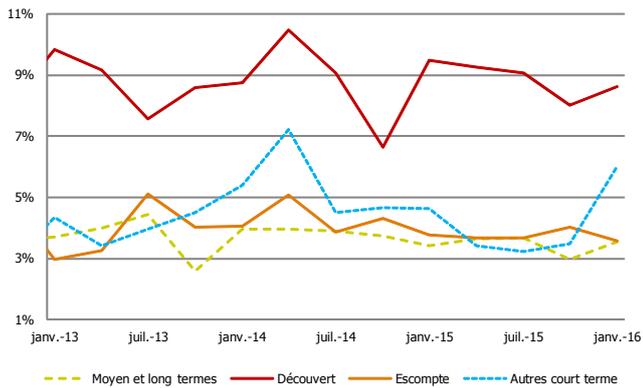
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

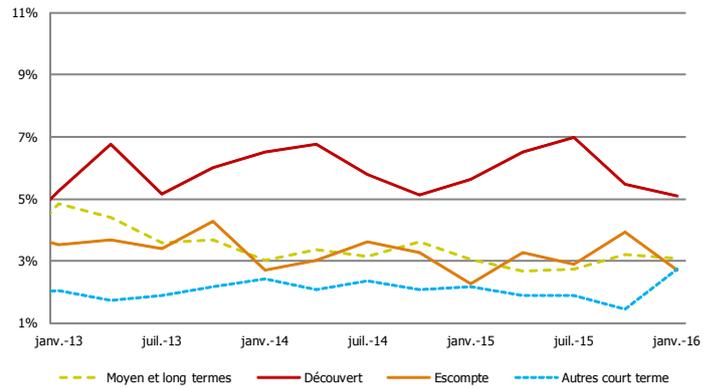
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de leur tissu entrepreneurial, les crédits octroyés dans les DOM concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés. Cet effet de structure expliquerait près d'un quart de l'écart entre les taux moyens pondérés globaux des découverts métropolitains et réunionnais, et plus de la moitié de l'écart sur l'escompte.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE<sup>2</sup>

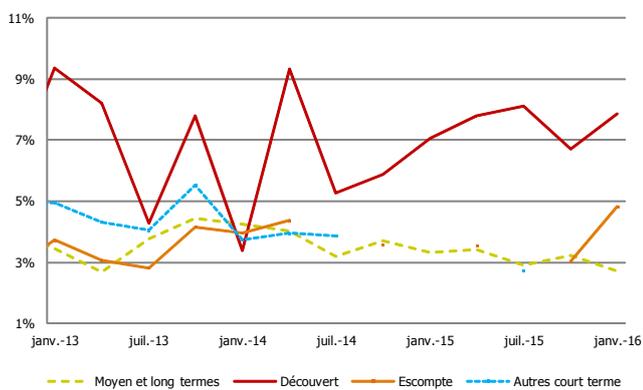
## Guadeloupe



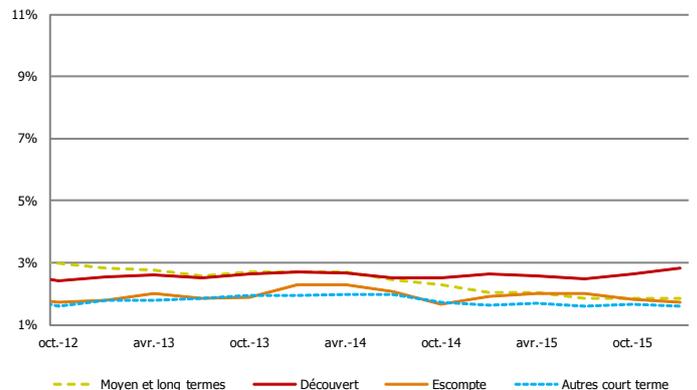
## La Réunion



## Martinique



## Métropole



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel.

L'enquête du mois de janvier 2016 exploite 6 997 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du mois (contre 6 628 pour l'enquête du mois d'octobre 2015). Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux ne sont pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

<sup>2</sup> Pour certaines catégories de crédit, le nombre d'observations mensuelles est limité, ce qui explique le caractère parfois erratique des séries.